

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Clermont
Canton de St Just-en-Chaussée

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESQUENNOY**

Séance du lundi 14 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au presbytère en période de confinement sous la présidence de Monsieur GERMAIN Sylvain, Maire.

Membres présents :

Mr Sylvain GERMAIN, Mr Jean-Marc EVRARD, Mr Patrick VAN DAELE, Mr Maurice HERMENT, Mme Corinne DELATTRE, Mme Jennifer BALOCHARD, Mr Jean-Claude Lamoise, Mme Cydalia RUCQUOY.

Membres absents :

- Mr Philippe CNUUDE, (pouvoir à Mr Jean-Claude Lamoise)
- Mme Michèle HEMARD (pouvoir à Mr Patrick VAN DAELE)
- Mr Olivier RUBIGNY
- Mme Claudy DENAIN
- Mr Pascal VIGIER
- Mr Vianney MULLIEZ
- Mme Virginie LE GOFF

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ↳ Désignation d'un secrétaire de séance
- ↳ Marché « Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec création d'un ouvrage de transfert et construction d'une station d'épuration » lot n°2
- ↳ Questions diverses

Discussion des points de l'ordre du jour et vote sur chaque point



A – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres élus présents et représentés (10 voix POUR).

B - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme Corinne Delattre secrétaire de séance à l'unanimité des membres élus présents et représentés (10 voix POUR).

C – MARCHÉ « TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AVEC CREATION D'UN OUVRAGE DE TRANSFERT ET CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION » LOT N°2

Monsieur le Maire rappelle que la restitution des analyses de l'appel d'offre a eu lieu le lundi 30 novembre par AMODIAG afin d'étudier les offres des entreprises concourant au marché : « Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec création d'un ouvrage de transfert et construction d'une station d'épuration ». Le marché est constitué de 2 lots : le lot 1 concernant les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec création d'un ouvrage de transfert et le lot 2 concernant la construction d'une station d'épuration.

Le lot 1 a été attribué lors du conseil municipal du 1/12/20 et l'attribution du lot 2 a été reportée car deux demandes successives de précisions ont été faites pour lever des incertitudes.

La société Edgard Duval de Hondschoote (59122) pour un montant de 350 000 € HT, la société OPURE de Beaumont la Ronce (37360) pour un montant de 267 974,67€ HT et la société HYDRA de Jaulzy (60350) pour un montant de 408 595,78 € HT.

Après analyse des offres sur la valeur technique et sur le prix la société OPURE est classée en première position.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés (10 voix POUR) décide :

- **DE RETENIR** pour le lot 2 la société OPURE pour la somme de 267 974,67 € HT (deux cent soixante-sept mille neuf cent soixante quatorze euros et soixante-sept centimes HT) soit 321 569,60 € TTC (trois cent vingt et un mille cinq cent soixante-neuf euros et soixante centimes TTC).
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.
- **D'INSCRIRE** cette délibération sous le **Numéro : 2020/ 87**

D – QUESTIONS DIVERSES :

1/ Monsieur le Maire informe le conseil que l'Agence de l'Eau Artois Picardie nous a confirmé l'octroi d'une subvention de 105 900€ pour la nouvelle station d'épuration.

2/ L'entreprise ACB procédera au remplacement du chauffage de la salle des sports les 17/12, 18/12 (la salle sera donc inutilisable par l'école et par la cantine ces jours-là), 21/12 et 22/12. Le brûleur (en bon état) est à récupérer en vue du remplacement de celui (de même type mais en fin de vie) du chauffage du périscolaire.

3/ L'entreprise Hoiret procédera à la pose du nouveau sol de la seconde pièce du presbytère la semaine prochaine.

4/ La commune accueillera une stagiaire d'Esquennoy du lycée Jean Racine de Montdidier à la cantine et au ménage du 4/1 au 22/1.

5/ Madame Rucquoy propose de revoir le planning d'utilisation de la salle des sports lorsque la reprise du sport pour les mineurs sera possible en janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 26 min.

